



Bulletin N°3 – 10 septembre 2020

Le mot du président

Chères adhérentes, Chers adhérents,

En cette période toujours troublée par la Covid-19, je suis heureux de reprendre contact avec vous et de vous communiquer quelques informations de rentrée. Avant tout, je vous souhaite en bonne santé et j'espère que le contexte sanitaire ne vous pèse pas trop. Il paraît que des vaccins vont bientôt arriver. Sachons donc rester patients !

En accord avec le Conseil d'administration de notre section granvillaise, j'ai pris la décision de reprendre nos activités dès cette rentrée. Il me semble essentiel de montrer que notre section continue de vivre, de fonctionner et de transmettre sa passion pour l'histoire et l'archéologie. Certes ! La réglementation sanitaire nous oblige à adopter des mesures d'exception : port du masque obligatoire, gestes barrières, gel hydroalcoolique, distinction de la porte d'entrée et de celle de sortie, etc.

J'espère que vous voudrez bien comprendre cette rigueur, que vous nous suivrez dans notre décision et que vous nous pardonneriez les désagréments que cela ne manquera pas d'occasionner auprès des uns et des autres.

La taille modeste de la salle Santorin de l'Agora, dans laquelle nous avons pris l'habitude de nous réunir, ne pourra accueillir que 30 personnes au maximum afin de respecter les règles sanitaires. En outre, comme l'Agora a de nouvelles heures d'ouverture, nous sommes contraints d'avancer l'heure des conférences. Cela permettra aux personnes à mobilité réduite de pouvoir continuer à utiliser l'ascenseur pour monter à l'étage.

L'application de ces mesures perdurera tant que la crise sanitaire restera en vigueur. Elle suivra logiquement son évolution, qu'il s'agisse d'assouplissement ou de durcissement dans l'application des mesures, voire de suspension des activités. Il va de soi que nous retrouverons notre liberté d'action et de déplacement dès que cette crise cessera.

Par conséquent, les conférences commenceront à 17 heures et seront ouvertes à 30 personnes préinscrites au préalable. Inscription obligatoire et renseignements auprès d'André LETOURNEUR soit par courriel andre.letourneur@wanadoo.fr soit par téléphone au 06 15 78 57 28.

Les geste barrières devront être respectés. Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition à l'entrée de la salle.

Les sorties et les ateliers culturels reprennent également.

J'ai donc le plaisir de vous présenter dans ce bulletin le calendrier de nos activités.

Enfin, au moment où toutes les associations peinent à se maintenir en cette période très troublée – déjà marquée par la baisse régulière ou la suppression de toutes les subventions –, permettez-moi de vous rappeler l'importance de vos adhésions, voire de vos dons. Ne nous oubliez pas s'il vous plait ! Notre existence et nos activités dépendent directement de vous et de votre soutien.

La section granvillaise de la SAHM, quelles que soient les conséquences du déconfinement, vous souhaite une bonne rentrée. Au plaisir de nous retrouver très bientôt !

Michel Aumont
Président

Conférences :

- **Mercredi 7 octobre 2020 à 17h** : **Annick PERROT**, docteure en histoire
Et si la peste s'était invitée en baie de la Hougue en 1720 ?
- **4 novembre 2020 à 17h** : **Élisabeth RIDEL**, Docteur en sciences du langage, Ingénieur au CNRS
Responsable du projet DicoMarine
Langue de marins et dictionnaires de marine (XVII^e siècle-XIX^e siècle).
- **25 novembre 2020 à 17h** : **François NEVEUX**, professeur émérite en histoire médiévale à l'univ. de Caen
Jeanne d'Arc, de la sorcière à la sainte.
- **9 décembre 2020 à 17h** : **Jacques LE MAHO** archéologue au CRAHAM de Caen, chercheur au CRNS.
Observations sur le mont Saint-Michel des origines. VII^e-X^e siècles.
- **Mercredi 13 Janvier 2021 à 17h** :
Regard sur le site de fouilles d'Urville-Nacqueville à partir du documentaire "*Le peuple des dunes*", réalisé par David Geoffroy, projeté dans la salle Santorin de l'Agora. Discussion avec le réalisateur **David Geoffroy** et avec l'archéologue **Anthony LEFORT** (INRAP), responsable de la fouille.
- **Mercredi 10 Février 2021 à 17h** : **François VULLIOD**, docteur en histoire
Le développement économique et social de la Manche de la fin du Moyen-Âge au milieu du XIX^e siècle.
- **Mercredi 10 mars 2021, à 17h** : **Marie CASSET**, maître de conférences honoraire.
Manger des poissons, des coquillages et des crustacés dans la France de l'Ouest au Moyen Âge.
- **Mercredi 7 avril 2021, à 17h** : **Daniel LESGUILLIER**, ancien rédacteur en chef de la revue *Neptunia*.
M. Jullou et la création de la commune de Jullouville.
- **Mercredi 5 mai 2021, à 17h** : **Patrick BOULAND**, docteur en géographie et en géologie, ingénieur CNES
Évolution de la Baie du Mont-Saint-Michel, causes et conséquences d'une décennie d'ensablement.
- **Mercredi 9 juin 2021, à 17h** : **Alexandra JALABER**, conservatrice adjointe des musées de Granville
Passé et présent du Logis du Roi à la Haute-ville de Granville

Résumé : Et si la peste s'était invitée en baie de la Hougue, en 1720

Au cours de l'été 1720, lorsque la peste de Marseille s'étend à la Provence, des barrières sanitaires sont établies, mais comment imaginer les conséquences que cette épidémie va avoir à l'autre bout de la France, sur la côte de la Hougue ? Les vaisseaux venant de Provence, à destination du Havre, ont l'obligation d'effectuer une quarantaine aux îles Saint-Marcouf. Or, des marchandises notamment des ballots de laine et d'étoffe, sont régulièrement soustraites de ces navires, sans aucune précaution et retrouvées dans les principales villes du Cotentin. Cette affaire scandaleuse a été étouffée à l'époque, mais il fallait des coupables ! Prévarication des officiers du roi ou complot ourdi pour masquer d'autres complicités ? Annick Perrot, docteure en Histoire, a mené une enquête minutieuse afin de tenter de déterminer les tenants et aboutissants de ce qui pourrait aussi s'intituler « Les dessous de l'affaire Verné ».

Résumé : Langues de marins et dictionnaires de marine

La langue des marins est une langue bien vivante, parce qu'elle a sa propre histoire et qu'elle s'inscrit dans l'Histoire. Dès le XII^e siècle, des textes narratifs rédigés en ancien français nous informent de son usage qui, s'il n'est pas encore bien fixé, témoigne d'une nomenclature propre aux marins. Cette langue technique va non seulement s'adapter aux changements intervenus au fil des siècles en architecture navale, mais suivra aussi l'évolution sociale des populations maritimes. Loin de former une classe professionnelle unique, ces populations, appelées plus couramment « gens de mer », comportent de multiples métiers avec leurs vocabulaires distinctifs. Au fur et à mesure que l'on a pris conscience qu'il existait une terminologie particulière aux gens de mer, des hydrographes, des mathématiciens, des officiers de marine se sont faits lexicographes, en collationnant et en expliquant le lexique maritime, d'abord sous la forme de glossaires, pour aboutir progressivement à un genre nouveau et autonome au sein de la lexicographie : le dictionnaire de marine.

Dans le cadre des relations internationales et de la multiplication des voyages aux XVIII^e et XIX^e siècles, la traduction des dictionnaires de marine semble inévitable, l'exemple le plus abouti du genre étant le dictionnaire du capitaine Paasch, *De la quille à la pomme de mâât* (Anvers, 1885), qui présente une

nomenclature notionnelle extrêmement riche en trois langues (anglais, français, allemand). S'il pourrait paraître évident que de tels dictionnaires s'adressent surtout aux marins, qui évoluent effectivement dans un univers géographique et géolinguistique très vaste, cette évidence ne va pas forcément de soi. Nous verrons qu'à l'origine les dictionnaires de marine, qu'ils soient monolingues ou bilingues, n'étaient pas tous destinés aux marins et n'ont d'ailleurs pas toujours été rédigés par des marins. Il convient donc de s'interroger sur l'usage de ces dictionnaires : pour qui et dans quel but ont-ils été conçus ?

Résumé : Jeanne d'Arc, de la sorcière à la sainte.

Jeanne d'Arc a été condamnée en 1431 par un tribunal ecclésiastique comme hérétique et sorcière. Vingt-cinq ans plus tard, en 1456, ce premier jugement a été considéré comme nul, ce qui correspondait à une réhabilitation de Jeanne. Pendant les siècles suivants, les opinions vis-à-vis de cette jeune femme extraordinaire ont beaucoup varié. Il faut attendre le XIX^e siècle pour assister à un grand mouvement de retour en grâce de ce personnage, aussi bien dans l'Église catholique que dans les milieux laïcs. Déclarée bienheureuse en 1909, Jeanne est très populaire auprès des soldats français au cours de la guerre de 1914-1918. En 1920, enfin, elle est déclarée sainte par l'Église et héroïne nationale par la République française. Le conférencier montrera comment l'image de Jeanne a évolué au fil des siècles, de sa condamnation à sa canonisation.

Atelier culturel :

Structures de l'Église. Reprise le 15 septembre 2020. Contacter Claude JAMBART par courriel → claud.jambart@live.fr ou par téléphone au 06 63 56 42 77

Sortie :

Mardi 13 octobre + Jeudi 12 novembre (si nécessaire) : **Promenade archéologique de la Haute-ville** sous la conduite de Jean-Christian POUTIERS (15 personnes maximum avec masque). Inscription obligatoire auprès d'André LETOURNEUR en lui téléphonant au 06 15 78 57 28. Rendez-vous à 15h au pont-levis de la Grand'Porte à Granville.

AUTRES EVENEMENTS

Assemblée départementale de la SAHM (regroupant l'ensemble des sections : Granville, Saint-Lô, Valognes). Comme tous les trois ans, cette assemblée « élective » aura à renouveler le CA de la SAHM départementale. Précédée d'une réunion de CA départemental le matin, elle se déroulera le samedi 26 septembre 2020 à Saint-Vaast la Hougue, à 14h30, **salle Max-Pol Fouchet, 46, Rue Maréchal Foch.**

~

Adhésion ou renouvellement de cotisation 2020

L'adhésion est annuelle de janvier à décembre. Paiement par chèque à l'ordre de la Société d'archéologie et d'histoire de la Manche (SAHM), accompagné du formulaire ici-bas à adresser **à partir de janvier** à : Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, section de Granville, Forum Jules Ferry, 41 rue Saint-Paul, 50400 Granville.

✂.....

Adhésion ou renouvellement de cotisation 2020

M Mme

Nom, prénom :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

- Adhère avec abonnement à la Revue de la Manche (37 €) couple (45 €)
- Adhère sans abonnement à la Revue de la Manche (8 €)
- S'abonne uniquement à la Revue de la Manche (29 €)